

*Proposition présentée par le Bureau du Grand Conseil :
Mmes et MM. Loly Bolay, Eric Leyvraz, Patricia Läser,
Beatriz de Candolle, Guy Mettan et Sébastien Brunny,*

Date de dépôt: 15 mai 2008

Proposition de résolution

Soutien à la Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que l'Organisation Internationale du Travail (OIT) estime qu'environ 165 millions de garçons et de filles, âgés entre 5 et 14 ans, à travers le monde sont astreints à des travaux en violation de leurs droits fondamentaux à la liberté, à l'éducation, à la santé et aux loisirs ;
- que l'OIT a lancé la première Journée mondiale contre le travail des enfants en 2002 pour mettre en lumière le calvaire de ces enfants ;
- que l'objectif de cette journée, observée le 12 juin, est de servir de catalyseur au mouvement mondial contre le travail des enfants, en pleine expansion comme le démontre le nombre important de ratifications des conventions n°182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants et n°132 sur l'âge minimum à l'emploi ;
- que Genève est un haut lieu du droit humanitaire. A ce titre et de longue date, notre canton est présent sur la scène internationale aux côtés de la Confédération et des Nations Unies ;

invite le Grand Conseil

à apporter son soutien à la Journée mondiale contre le travail des enfants 2008, faisant ainsi du Grand Conseil de Genève un des acteurs aux côtés des gouvernements, des organisations d'employeurs et de travailleurs, des organismes de l'ONU et tous ceux concernés par l'élimination du travail des enfants et la promotion de l'éducation.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) estime qu'environ 165 millions de garçons et de filles, âgés entre 5 et 14 ans, à travers le monde sont astreints à des travaux en violation de leurs droits fondamentaux à la liberté, à l'éducation, à la santé et aux loisirs. Beaucoup de ces enfants travaillent de longues heures et souvent dans des conditions dangereuses.

De tous ces enfants, plus de la moitié sont exposés aux pires formes de travail, comme esclaves ou autres formes de travail forcé, dans des activités illicites comme le trafic de drogue, la prostitution ou les conflits armés.

L'OIT a lancé la première Journée mondiale contre le travail des enfants en 2002 pour mettre en lumière le calvaire de ces enfants.

L'objectif de cette journée, observée le 12 juin, est de servir de catalyseur au mouvement mondial contre le travail des enfants, en pleine expansion comme le démontre le nombre important de ratifications des conventions n°182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants et n°132 sur l'âge minimum à l'emploi.

La Journée mondiale contre le travail des enfants offre l'opportunité d'obtenir des aides supplémentaires de la part des gouvernements et des partenaires sociaux de l'OIT, la société civile et autres institutions, dont les écoles, les groupes de femmes, de jeunes ou les médias pour la campagne contre le travail des enfants.

12 JUIN 2008 : DROIT A L'EDUCATION

Cette année, la Journée mondiale contre le travail des enfants sera marquée par de nombreux événements organisés à travers le monde afin de faire savoir que l'éducation est certainement la meilleure réponse au travail des enfants.

Dans les objectifs du Millénaire pour le développement (ODM), les Nations Unies et la communauté internationale se sont fixé des objectifs pour que tous les enfants complètent tout le cycle d'éducation primaire, et pour la parité des genres dans l'éducation d'ici à 2015.

Ces objectifs ne peuvent pas être atteints sans prendre en compte les éléments qui sont à l'origine du travail des enfants et qui empêchent les familles pauvres d'envoyer leurs propres enfants à l'école. Les mesures les plus importantes à prendre sont nombreuses, par exemple :

- offrir à tous les enfants un enseignement primaire gratuit, public et obligatoire;
- éliminer les obstacles à l'éducation des filles;
- garantir aux enfants l'accès à une école, ainsi qu'à un environnement sûr et de qualité;
- combler la pénurie mondiale d'enseignants et assurer une profession enseignante formée et professionnelle;
- promouvoir l'adoption des lois sur le travail des enfants et l'éducation en conformité aux normes internationales;
- lutter contre la pauvreté et favoriser la création d'un travail décent pour les adultes;
- accroître la sensibilisation de l'opinion publique sur la nécessité de lutter contre le travail des enfants.

GENEVE, PORTE-DRAPEAU ET PORTE-VOIX DU RESPECT DE LA DIGNITE HUMAINE

Genève est un haut lieu du droit humanitaire. A ce titre et de longue date, notre canton est présent sur la scène internationale aux côtés de la Confédération et des Nations Unies.

Aujourd'hui, à la veille de la Journée mondiale contre le travail des enfants du 12 juin 2008, il s'offre à lui la possibilité d'exprimer une nouvelle fois, publiquement et d'une même voix avec les écoliers genevois et de France voisine, sa solidarité avec l'OIT contre les pires formes du travail des enfants.

Le conseiller d'Etat Charles Beer, pour le Conseil d'Etat, ainsi que le maire de la Ville de Genève et vraisemblablement Monsieur Juan Somavia, directeur général de l'OIT, ont d'ores et déjà réservé cette date et s'exprimeront lors de cette manifestation organisée par l'association « Le respect, ça change la vie », en collaboration avec l'OIT, le DIP et la Ville de Genève.

Retenant le souhait de l'OIT, nous espérons, Mesdames et Messieurs, que vous accepterez, par le vote de cette résolution, d'apporter votre soutien à la Journée mondiale contre le travail des enfants 2008, faisant ainsi du Grand Conseil de Genève un des acteurs aux côtés des gouvernements, des organisations d'employeurs et de travailleurs, des organismes de l'ONU et tous ceux concernés par l'élimination du travail des enfants et la promotion de l'éducation.